



Préparation du « Programme régional de gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin transfrontalier du fleuve Ubangi entre la RDC et la RCA »

Recrutement de deux consultants individuels pour des études sur étude sur l'intégration de la dimension de genre et l'évaluation des capacités institutionnelles

TERMES DE REFERENCE

Mars 2026

1. CONTEXTE

L'Ubangi est le plus important affluent de rive droite du fleuve Congo. Son bassin versant couvre 643 900 km², partagé principalement entre la République Démocratique du Congo (39 %), la République Centrafricaine (55 %) et la République du Congo (6 %). Ce bassin abrite plus de 25 millions d'habitants, dont 60 % vivent en zone rurale et dépendent directement des ressources en eau et en terre pour leurs moyens de subsistance. Le bassin abrite la forêt tropicale la plus diversifiée au monde, avec plus de 10 000 espèces végétales et 2 500 espèces animales, dont les deux tiers des espèces de primates. Il constitue un important réservoir de carbone à l'échelle mondiale, stockant environ 46 milliards de tonnes de carbone. Le bassin exerce une influence sur les systèmes climatiques régionaux et mondiaux.

Cependant, le bassin du fleuve Ubangi est de plus en plus menacé par les événements climatiques extrêmes, l'exploitation minière artisanale et industrielle, l'envasement, la déforestation et la faiblesse des cadres institutionnels. Ces pressions ont réduit la navigabilité, dégradé la qualité de l'eau et accru les risques pour la biodiversité et les communautés locales.

Conscients des enjeux de gestion des ressources en eau dans la région, le Cameroun, le Congo, la RCA et la RDC ont signé en 1999 l'accord instituant un régime fluvial uniforme et créant la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui (CICOS) pour l'amélioration des conditions de navigabilité des cours d'eau du bassin dans le respect des principes de liberté de navigation intérieure. En 2007, les États membres signaient un additif élargissant le mandat de la CICOS à la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). Toutefois, ses capacités institutionnelles et ses ressources techniques sont insuffisantes.

Afin de relever ces défis, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a approuvé un projet intitulé : « Programme régional de gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin transfrontalier du fleuve Ubangi entre la RCA et la RDC », doté d'une subvention de 8 millions de dollars.

2. PRESENTATION DU PROJET

Le FEM entend financer par l'intermédiaire de la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Union Internationales pour la Conservation de la Nature (UICN), la préparation d'un projet intitulé « Programme régional de gestion intégrée des ressources en eau dans le bassin transfrontalier du fleuve Ubangi entre la RCA et la RDC », dont l'objectif est de « renforcer la coopération transfrontalière et la gestion des ressources en eau et des écosystèmes associés afin d'améliorer la résilience climatique et les moyens de subsistance dans le bassin du fleuve Ubangi », grâce à un renforcement des capacités institutionnelles pour appuyer une planification intersectorielle à l'échelle du bassin dans un bassin hydrographique transfrontalier.

Le projet vise à renforcer la coopération entre la RCA et la RDC en matière de gestion intégrée des ressources en eau, à améliorer les capacités institutionnelles de la CICOS et des agences nationales, à démontrer des solutions de gestion des bassins versants et de prestation de services résilientes face au changement climatique, et à améliorer la gestion des connaissances, le suivi et la communication.

Les principaux défis environnementaux du bassin résultent de la combinaison de la récurrence d'événements climatiques extrêmes et de la pression croissante exercée sur les ressources naturelles par une population en constante augmentation, pression due à une dépendance excessive et à une utilisation non durable de ces ressources. Malgré la pression manifeste de la dégradation de l'écosystème du bassin, la nature et l'ampleur des problèmes sous-jacents restent mal connues.

De plus, un cadre global pour relever les défis observés à l'échelle du bassin est encore insuffisamment développé, notamment parce que la coopération et l'harmonisation des interventions des pays du bassin demeurent largement inefficaces, que les capacités requises des acteurs clés sont largement inexistantes et que la sensibilisation aux solutions innovantes et durables à ces défis reste largement méconnue et donc généralement inexplorée. Pour relever les défis actuels, les institutions et les parties prenantes du bassin doivent donc renforcer leurs capacités techniques, accroître leurs connaissances sur les ressources et les problèmes environnementaux du bassin, et consolider le cadre normatif et les instruments de gestion transfrontalière pour une gestion plus efficace et durable du bassin. Le projet proposé vise à aider les institutions du bassin à atteindre cet objectif en améliorant la coopération aux niveaux régional, national et local.

Le projet soutiendra la réalisation d'analyses diagnostique transfrontalières et de plans d'action stratégiques spécifiques au bassin de l'Ubangi (distincts du bassin du Congo), réunira les parties prenantes et les aidera à formuler des stratégies pour résoudre les défis communs. Afin de garantir l'inclusion sociale et de promouvoir une approche globale, le projet déploiera des solutions communautaires fondées sur la nature pour une meilleure gestion et réhabilitation des bassins versants, et présentera des approches innovantes et durables en matière de gestion des bassins versants, de lutte contre l'érosion et l'envasement, de partage des données et d'amélioration des services. Le projet encouragera la participation du secteur privé, en ciblant principalement les petites et moyennes entreprises locales. Des mesures positives seront prises pour renforcer le rôle des femmes dans la gestion du bassin et développer les compétences des jeunes grâce à des formations ciblées en GIRE et en gestion partagée des cours d'eau. Les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet seront diffusés à un public plus large, au-delà de la zone du projet et de la sous-région.

L'impact global des interventions combinées du projet sera l'amélioration du cadre de coopération et d'une gestion transfrontalière efficace et intégrée afin de réduire les risques d'exposition aux changements climatiques et aux pressions anthropiques dans le bassin de l'Ubangi. Le projet GEF proposé comprend quatre composantes :

Composante 1 : Renforcement des mécanismes de coopération pour la gestion transfrontalière des ressources en eau et la planification socio-économique entre la RCA et la RDC

Cette composante vise à améliorer la gouvernance et les mécanismes de coopération dans le bassin de l'Ubangi en favorisant un consensus sur les priorités du bassin, en renforçant l'intégration de la dimension de genre et en encourageant la participation des décideurs politiques à la gestion du bassin. Elle permettra de réduire certaines difficultés institutionnelles et organisationnelles rencontrées dans le bassin, notamment les lacunes en matière de données et de systèmes d'information, ainsi que l'intégration de la dimension de genre. Cette composante sera pilotée par l'UICN.

Composante 2 : Renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour la gestion collaborative du bassin

Cette composante renforcera les capacités institutionnelles de la CICOS, la coordination et la coopération entre les pays membres, tout en soutenant les actions contribuant à la ratification et à la mise en œuvre des accords-cadres dans le bassin. Elle s'attaquera également aux difficultés institutionnelles du bassin, notamment aux problèmes d'incohérence des politiques et de capacités techniques. Cette composante sera pilotée par l'UICN.

Composante 3 : Démonstration de solutions et renforcement des capacités techniques pour une GIRE transfrontalière résiliente au climat

Cette composante aux échelles locales des interventions pilotes illustrant des innovations et à renforcer les capacités techniques pour le déploiement à grande échelle d'approches durables et fondées sur la nature, contribuant ainsi à la résolution des problèmes

transfrontaliers aux échelles locale, nationale et régionale. Les actions du projet s'appuieront sur les plateformes de consultation nationales et régionales créées en 2014 par le CICOS (composé de représentants des organismes publics des États riverains, du secteur privé et de la société civile) afin de garantir la participation effective de toutes les parties prenantes à la gestion de l'eau. Cette composante privilégiera donc les approches « sociétales » pour renforcer la gestion des ressources en eau et les systèmes de notification impliquant les communautés, notamment les jeunes, afin de favoriser l'appropriation du système. Elle contribuera à minimiser les problèmes liés à l'envasement des cours d'eau, à la pollution et à la dégradation générale des bassins versants. Axée sur les investissements, cette composante sera pilotée par la BAD.

Composante 4 : Gestion des connaissances, suivi, évaluation et communication :

Cette composante permettra l'apprentissage et le partage des connaissances en veillant à ce que les résultats et les enseignements tirés soient documentés, intégrés et diffusés aux niveaux nationaux, du bassin, régional et international. Une attention particulière sera portée au suivi intégrant la dimension de genre. Par ailleurs, la coopération Sud-Sud et l'échange d'informations au niveau du bassin seront encouragés par des liens directs avec les initiatives soutenues par le FEM dans le bassin amazonien. [Consultance pour le plan de suivi et d'évaluation]

3. OBJECTIF DE LA MISSION

Les deux consultants à recruter appuieront l'UICN, la BAD, la CICOS, la RCA et la RDC dans la préparation de la documentation du projet en vue de son approbation par le FEM. Leur mission spécifique sera de réaliser les études sur l'intégration de la dimension de genre et d'évaluer les capacités institutionnelles des acteurs clés dans les pays cibles du projet.

Nonobstant les termes des présentes TdR, les consultants doivent respecter les modalités de coordination pour la réalisation de ce PPG telles que présentées dans l'annexe aux présentes TdR : ToR Annex.1 : ADDENDUM ON COORDINATION, GOVERNANCE, AND INTEGRATION OF PPG ACTIVITIES.

4. TACHE DES CONSULTANTS

Les consultants doivent contribuer à la réalisation des tâches d'analyse, de conseil et de conception nécessaires à l'élaboration d'une documentation de projet bancable, prenant suffisamment en compte la dimension de genre, un cadre de suivi et d'évaluation efficaces ainsi que des capacités institutionnelles bien évaluées.

Consultant pour l'étude sur l'intégration de la dimension de genre, l'évaluation des lacunes en matière de données et élaboration du cadre de suivi et d'évaluation

- 1) Examiner la documentation disponible et les sources d'information pertinentes sur le bassin de l'Ubangi, les ressources en eau et les données climatiques en RCA et en RDC susceptibles de soutenir la documentation de l'analyse genre et institutionnel.
- 2) Examiner et analyser de manière critique le PIF-FEM approuvé, en tenant compte des informations recueillies, afin de vérifier la pertinence des interventions proposées, formuler des recommandations de modification, ainsi que les indicateurs d'activités le cas échéant, sans en changer la portée générale.
- 3) Recueillir, compiler et examiner tous les documents et rapports de projet disponibles et pertinents, ainsi que les plans de gestion et de développement existants pour le bassin de l'Ubangi, afin de cerner le contexte du projet.

- 4) Recueillir des données spécifiques au genre sur les rôles, les besoins et les connaissances dans le bassin.
- 5) Analyser les dynamiques de genre dans la GIRE, la participation et les bénéfices liés aux activités économiques, afin d'identifier les obstacles structurels, sociaux, économiques et culturels qui entravent une participation équitable.
- 6) Mener des consultations inclusives avec les institutions gouvernementales compétentes en RCA et en RDC, la CICOS, les OSC, le secteur privé et les communautés locales.
- 7) Proposer des solutions et des stratégies pour une meilleure prise en compte du genre.
- 8) Effectuer des visites de terrain pour interagir avec les principaux acteurs locaux, notamment les communautés locales, et recueillir des informations et des données de terrain afin de vérifier les informations obtenues lors de l'examen documentaire et des premières consultations avec les parties prenantes.
- 9) Organiser des réunions régulières de suivi avec l'UICN afin de l'informer de l'avancement du projet et d'évoquer les difficultés rencontrées. Les consultants sont chargés de rédiger et de diffuser les comptes rendus de ces réunions.

Consultant chargé de l'évaluation des capacités institutionnelles

- 1) Examiner la documentation disponible et les sources d'information pertinentes sur le bassin de l'Ubangi, les ressources en eau et les données climatiques en RCA et en RDC susceptibles de soutenir la documentation de l'analyse genre et institutionnel.
- 2) Recueillir, compiler et examiner tous les documents et rapports de projet disponibles et pertinents, ainsi que les plans de gestion et de développement existants pour le bassin de l'Oubangui, afin de cerner le contexte du projet.
- 3) Examiner la structure organisationnelle des acteurs, ainsi que la répartition de leur rôles et responsabilités dans le bassin.
- 4) Evaluer les capacités institutionnelles de chaque type d'organisation, et analyser leur niveau de développement, et les différents types de services développés dans le bassin.
- 5) Identifier et évaluer les besoins en renforcement des capacités des acteurs clés.
- 6) Analyser la validité, l'efficacité, l'applicabilité et les lacunes des politiques, procédures et protocoles liés à la GIRE dans le bassin de l'Ubangi.
- 7) Mener des consultations inclusives avec les institutions gouvernementales compétentes en RCA et en RDC, la CICOS, les OSC, le secteur privé et les communautés locales.
- 8) Effectuer des missions de terrain pour interagir avec les principaux acteurs locaux, notamment les communautés locales, et recueillir des informations et des données de terrain afin de vérifier les informations obtenues lors de l'examen documentaire et des premières consultations avec les parties prenantes.
- 9) Organiser des réunions régulières de suivi avec l'UICN afin de l'informer de l'avancement du projet et d'évoquer les difficultés rencontrées. Les consultants sont chargés de rédiger et de diffuser les comptes rendus de ces réunions.

5. DUREE ET LIVRABLES

La mission sera réalisée sur une période de quatre (4) mois au maximum.

Après **trois (3) semaines**, chacun des consultants produira un rapport de démarrage présentant les conclusions préliminaires de l'analyse documentaire, la stratégie de mission affinée, la méthodologie détaillée et les outils de collecte de données, identifiant les principales parties prenantes et définissant le plan de travail de la phase de conception du projet, les consultations nécessaires et les lignes budgétaires. Ce rapport ne devra pas excéder 50 pages.

Après **deux (2) mois**, chacun de deux (2) consultants produira les ébauches de leurs livrables et ses annexes.

Après **trois (3) mois**, le Consultant chargé de l'évaluation des capacités institutionnelles soumettra son rapport final pour validation.

Après **quatre (4) mois** Consultant pour l'étude sur l'intégration de la dimension de genre soumettra ses livrables finaux pour validation.

Livrables attendus de la mission

Consultants	Livrables	Durée de la mission
Consultant pour l'étude sur l'intégration de la dimension de genre, l'évaluation des lacunes en matière de données et élaboration du cadre de suivi et d'évaluation	- Rapport de démarrage - Rapport de l'étude genre + plan d'action genre - Rapport d'évaluation des lacunes en matière de données et du cadre de suivi et d'évaluation	4 mois
Consultant chargé de l'évaluation des capacités institutionnelles	- Rapport de démarrage - Rapport d'évaluation des capacités institutionnelles dans le bassin de l'Oubangui	3 mois

6. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET COORDINATION

Le deux (2) consultants seront recrutés par l'UICN et travailleront sous la supervision directe du Point Focal Régional Eau de l'UICN. Ce dernier approuvera tous les livrables des consultant.

Par ailleurs, les consultants travailleront en étroite collaboration avec le firme internationale (recruter par la BAD), chargé du la rédaction du document de projet. Le plan de travail et le chronogramme définitif de la mission des deux consultants seront définis en collaboration avec la firme internationale.

Les consultants rendront compte régulièrement de l'avancement des travaux à la firme internationale et à la CICOS qui contribueront à la revue des livrables.

Les consultants effectueront des missions dans les pays riverains, auprès de la CICOS, de la RCA et de la RDC, ainsi que dans les bureaux des autres autorités compétentes du bassin élargi à la République du Congo, afin de faciliter les échanges avec les acteurs des pays riverains et du bassin et de recueillir les informations nécessaires.

Les consultants suivront scrupuleusement le plan de travail définitif approuvé par l'UICN, défini dans le rapport de démarrage et appliquera judicieusement les dispositions énoncées dans les présents termes de référence.

Les consultants sont néanmoins tenus de réaliser les études et les activités de la mission conformément aux meilleures pratiques internationales, notamment en évaluant la conformité aux lois et réglementations nationales des pays riverains.

Toutes les études et activités de cette mission doivent satisfaire aux exigences de l'UICN et des autres partenaires internationaux.

Les consultants devront rester disponible pour répondre à toutes les observations formulées par l'UICN et d'autres partenaires pendant la durée du contrat.

Les paiements sont repartis comment suit : Rapport de Démarrage 20% ; Rapports Provisoire 40% et Rapport Définitif 40%.

7. SOURCES D'INFORMATION ET DE DONNEES

L'UICN, la BAD, la CICOS et les agences nationales d'exécution en RCA et en RDC fourniront aux consultants les directives du FEM, ainsi que tous les documents officiels, données et études pertinents disponibles, notamment le PIF, la fiche d'examen du PIF, le STAP et les observations du Conseil du FEM, ainsi que les documents du projet PREDIRE.

Il appartient aux consultants de rechercher toutes les données et informations pertinentes nécessaires pour la réalisation de leurs missions. Cette recherche documentaire portera notamment sur :

- Les projets passés et en cours dans le bassin de l'Ubangi et le bassin du Congo au sens large.
- Les publications d'institutions reconnues telles que la Banque mondiale et les agences des Nations Unies.
- Les articles et publications universitaires d'établissements d'enseignement et de recherche reconnus.
- Les avis d'experts ayant travaillé ou travaillant encore dans le bassin de l'Oubangui.

8. LOGISTIQUE

Les consultants sont responsables de la mise à disposition des espaces de bureau, du matériel, des consommables et des moyens de communication nécessaires, et prennent en charge les frais liés à l'ensemble du personnel de soutien.

Les consultants sont tenus de louer, dans la mesure du possible, des véhicules et du matériel nécessaires aux travaux de terrain et aux ateliers organisés dans le pays, ou d'importer le matériel à leurs propres frais. Il prend également en charge tous les frais d'exploitation et d'entretien de ces véhicules, équipements et installations.

Il incombe aux consultants d'obtenir tous les permis et autorisation auprès des autorités gouvernementales compétentes. L'UICN, la BAD, la CICOS et les agences gouvernementales d'exécution en République centrafricaine et en République démocratique du Congo apporteront leur concours dans la mesure du possible, sans toutefois y être tenus.

Les consultants sont tenus de s'acquitter de toutes ses obligations fiscales, ou d'obtenir les exonérations applicables, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur en RCA et en RDC.

9. EXIGENCES RELATIVES AUX QUALIFICATIONS DES CONSULTANTS

L'équipe de mise en œuvre doit comprendre au minimum les principaux professionnels internationaux et nationaux énumérés dans le tableau ci-dessous, qui indique également le nombre minimal de mois-personnes d'experts attendu.

Les consultants seront recrutés par l'UICN conformément à ses directives relatives au recours à des consultants. La sélection de l'équipe se fera selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (avec une pondération qualité/coût de 80/20).

Compétences requises pour le consultant devant réaliser « l'étude sur l'intégration de la dimension de genre, l'évaluation des lacunes en matière de données et d'une étude du cadre de suivi et d'évaluation » :

Les qualifications requises pour cette mission sont les suivantes :

- Diplôme universitaire (Master/PhD) dans un domaine pertinent tel que : Economie, Environnement, Géographie, Hydrologie, Sciences de gestion, Etudes du développement ou autres domaines connexes
- Expérience préalable de projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux et/ou bilatéraux, et expérience spécifique des programmes et projets financés par le FEM
- Au moins 10 ans d'expérience avérée dans la préparation de projets régionaux multi pays
- Solides connaissances en matière d'élaboration de projets et de cadres de résultats
- La maîtrise des principes, concepts, approches, méthodes et outils de planification stratégique et opérationnelle et de suivi-évaluation des politiques publiques et des stratégies de développement
- Au moins 10 ans d'expérience dans la conduite de consultations participatives, y compris avec des groupes vulnérables (femmes, jeunes, communautés rurales).
- Expérience dans la conception des interventions sensibles au genre et socialement inclusives dans les domaines de la gouvernance de l'eau et des ressources naturelles
- Connaissance de l'analyse socio-économique, des indicateurs de genre et des cadres de suivi et évaluation des projets
- Une expérience antérieure dans le bassin du Congo ou dans des contextes transfrontaliers africains similaires sera considérée comme un atout
- La connaissance des langues locales du bassin de l'Ubangi sera un atout.
- Maîtrise du français et de l'anglais.

Compétences requises pour le consultant chargé de l'« évaluation des capacités institutionnelles »

Les qualifications requises pour cette mission sont les suivantes :

- Diplôme universitaire (Master/PhD) en sciences économiques, science politique, science de gestion, politique publique ou autres domaines connexes
- Au moins 10 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations et d'analyse de capacités institutionnelles
- Expérience de projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux et/ou bilatéraux, et expérience spécifique des programmes et projets financés par le FEM
- Maîtrise des principes, concepts, approches, méthodes et outils de planification stratégique et opérationnelle et de suivi-évaluation des politiques publiques et des stratégies de développement

- Capacités d'anticiper et de comprendre les besoins des parties prenantes, de formuler des actions de renforcement des capacités clairs
- Une expérience antérieure dans le bassin du Congo ou dans des contextes transfrontaliers africains similaires sera considérée comme un atout.
- La connaissance des langues locales du bassin de l'Ubangi sera un atout.
- Maîtrise du français et de l'anglais.

Autres compétences

- Bonnes capacités rédactionnelles et communicationnelles ;
- Excellentes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Excellentes aptitudes analytiques de résolution de problèmes et d'écriture/rédaction ;
- Aptitude à accepter les contributions et à recevoir des orientations de plusieurs sources et créer une synthèse nécessaire pour aboutir à des résultats concrets ;
- Avoir une attention particulière pour les détails et disposer d'une aptitude à travailler sous pression et à respecter les délais ;
- Disposer d'une intégrité professionnelle ;
- Avoir des capacités à assurer l'appropriation de plusieurs questions et produire des résultats mesurables et cohérents.

10. CANDIDATURES

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué d'une offre technique et d'une offre financière.

L'offre technique, qui aura un poids (Pt) de 70%, comprendra :

- **La compréhension des termes de référence ;**
- **L'approche, la méthodologie et le plan de travail ;**
- **Les technologies/langages informatiques/outils qui seront utilisées ;**
- **La composition de l'équipe, la description des profils et l'affectation des tâches ;**
- **Pièces justificatives des expériences.**

L'offre financière, qui aura un poids (Pf) de 30%, comprendra le détail des coûts selon les différents volets mentionnés, avec les taxes et les montants hors taxes, le mode de paiement et les échéances.

Critères de sélection

La sélection des consultants sera faite sur la base du rapport qualité /coût. D'abord une évaluation technique sera menée et les consultants seront classés au moyen du système de notation ci-dessous.

Critères	Notes
Qualité de présentation de l'offre	5
Compréhension de la mission	10
Méthodologie proposée/technologies	20
Connaissance du terrain	10
Diplômes	10
Expériences	15
Total	70

Chaque proposition conforme recevra une note technique (T). Les notes techniques seront normalisées selon la formule suivante : $Tn = \frac{TM}{Tc}$, où Tn représente la note technique normalisée du candidat en %, TM est la note technique maximale obtenue, Tc est la note technique de chaque candidat. Les notes techniques normalisées seront classées par ordre décroissant et toute note technique normalisée inférieure à 70% sera éliminée.

Ensuite, les propositions techniques ayant reçues une note technique normalisée supérieure ou égale à 70 seront soumises à l'évaluation financière. Après avoir vérifié que les propositions financières sont conformes et dépourvues d'erreurs, les offres financières (F) seront normalisées selon la formule suivante : $Fn = \frac{Fm}{Fc}$, où Fn est la note financière normalisée du candidat, Fm est l'offre financière minimale reçue pour les candidats retenus après l'évaluation technique et Fc l'offre financière de chaque candidat des offres retenues après l'évaluation technique.

Enfin, une note globale sera attribuée à chaque offre retenue après l'évaluation technique en appliquant la formule suivante : $NG = (Tn * Pt + Fn * Pf) * 100$, où NG représente la note globale du candidat, et Tn, Pt, Fn et Pf comme précédemment déterminés. Le candidat avec la note globale la plus élevée sera retenu.

11. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent soumettre leur proposition à l'UICN au plus tard à minuit le 25/03/2026 à 00 :00 (GMT+1) par courrier électronique à l'adresse ci-dessous :

andre-marie.tine@iucn.org cc procurement-paco@iucn.org

L'objet de l'e-mail doit être « **Consultant _ Etude Genre et cadre de suivi évaluation_Ubangi** » ou « **Consultant _ Evaluation des capacités institutionnelles_Ubangi** »

Les copies électroniques doivent être soumises en format PDF et natif (par exemple, MS Word). Les candidats peuvent soumettre plusieurs e-mails (correctement annotés - par exemple, e-mail 1 sur 3) si les fichiers joints sont jugés trop volumineux pour convenir à une seule transmission par e-mail.

IMPORTANT : Les documents soumis doivent être protégés par un mot de passe afin qu'ils ne puissent pas être ouverts et lus avant la date limite de soumission. Veuillez utiliser le même mot de passe pour tous les documents soumis. Une fois la date limite passée et au plus tard **à 8h00 (GMT+1) le 27/03/2026**, veuillez envoyer le mot de passe correspondant à la même adresse e-mail que celle utilisée pour soumettre votre Proposition. Cela garantira une soumission sécurisée des offres et un processus d'ouverture. Veuillez NE PAS envoyer le mot de passe par e-mail avant la date limite de soumission de la proposition.